

# **SOLUDIA MAGHREB**

**Rapport de Gestion du  
Conseil d'Administration à  
l'Assemblée Générale  
Ordinaire**

**du 31 mai 2024**

---

# SOLUDIA MAGHREB

Société anonyme au capital de 19.107.000 dirhams

Siège social : Angle avenue de Fès et de la Résistance n°14 Rmel, Salé, Maroc

RC Salé n°: 3495 - IF n° 03365590 - ICE n° 000078438000072

---

## Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle Exercice clos le 31 décembre 2023

**Mesdames, Messieurs,**

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les convocations prescrites par la Loi vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article 141 de la loi 17-95 tel qu'elle a été modifiée et complétée et par nos statuts. En outre, l'inventaire a été tenu à votre disposition au siège social dans le délai fixé par ledit article.

Concernant l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, et sa comparaison avec celle des exercices écoulés les éléments les plus significatifs ressortent suffisamment des états annexés aux présentes, soit :

- ◆ Les Bilans comparés
- ◆ L'évolution des Immobilisations
- ◆ Une comparaison du « Compte de Produits et Charges »
- ◆ L'évolution du « Fonds de Roulement » et des « Besoins en Fonds de Roulement »
- ◆ L'évolution des Délais de financement
- ◆ Des « Analyses d'exploitation », en chiffres et en graphique
- ◆ L'évolution de la « Capacité d'Auto Financement »
- ◆ Et l'évolution de l'« EBITDA » avec paramètres constants

Ces annexes permettent donc de constater, les éléments essentiels suivants :

## 1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

a) En matière d'exploitation, nous constatons :

Nos produits d'exploitation se sont élevés à	227 147 607,18	Contre	205 900 854,40	au cours de l'exercice précédent
Marquant ainsi une augmentation de	10,32%			
Nos charges d'exploitation se sont élevées à	206 830 478,35	Contre	185 597 540,22	au cours de l'exercice précédent
Accusant ainsi une augmentation de	11,44%			
Le résultat d'exploitation est bénéficiaire et s'élève à	20 317 128,83	Contre	20 303 314,18	au cours de l'exercice précédent
soit une augmentation de	0,07%			
Compte tenu d'un résultat financier déficitaire de	-2 378 227,29			
le résultat courant est bénéficiaire de	17 938 901,54	Contre	17 634 654,49	au cours de l'exercice précédent
Compte tenu, enfin, du résultat non courant déficitaire de	-51 148,92			
et de l'imputation de l'impôt sur les sociétés de	6 871 850,00			
le présent exercice se traduit par un bénéfice net de	11 015 902,62			

Notre exploitation, en raison des perspectives prometteuses qui s'annoncent, connaîtra une évolution plus favorable que celle qui ressort des éléments ci-dessus.

b) En matière de financière, nous constatons :

Libellés	n	(n-1)
Fonds de roulement	109 364 928	109 525 446
Trésorerie nette	-7 529 671	24 860 428

## 2. DIFFICULTES RENCONTREES

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, nous n'avons pas rencontré de problèmes majeurs autres que ceux liés au financement de notre développement et nos investissements.

Les problèmes financiers se sont exacerbés en raison de la détérioration de certains paramètres, ainsi que cela ressort de l'annexe au présent rapport intitulée « Délais de financement » où les créances « clients », en particulier, ont vu leur délai moyen d'encaissement passé de 168 à 185 jours.

## 3. INVESTISSEMENTS REALISES

Il ressort de l'annexe au présent rapport intitulée « Evolution des immobilisations » la réalisation d'investissements totalisant, pour l'exercice, la somme de 8 806 KDH.

## 4. PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour pouvoir envisager un développement honorable de notre société, nous estimons nécessaire d'améliorer notre politique de recouvrement des créances.

Cette amélioration associée à un développement continue de nos productions, ne manquera pas de d'asseoir notre entreprise parmi les leaders de la profession.

## 5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement de nature à modifier la structure de notre bilan n'est intervenu après la clôture de notre exercice social.

## 6. FILIALES ET PARTICIPATION

Notre société n'a fait aucune acquisition de cette nature.

Nous avons cédé les titres que nous détenons dans la société « REPHAK ».

Le prix d'acquisition de cette participation a été de 1 250 KDH et le prix de cession a été de 1 811 KDH.

La société reste détentrice des titres suivants :

◆ Dénomination sociale de la société émettrice	:	HIDROPURA SARL
◆ Secteur d'activité	:	Toutes activités industrielles ou commerciales liées au traitement des eaux
◆ Nombre de titres détenus	:	2 000 parts sociales, soit 40% du capital
◆ Prix d'acquisition global	:	200 000,00 dirhams
◆ Provisions	:	Néant
◆ Situation nette de la société	:	489 779,75
◆ Perte nette du dernier exercice	:	-3 610,43

## 7. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX ET DES RESULTATS OBTENUS

Les règles et les méthodes d'évaluation qui ont présidé à l'établissement des états de synthèse de l'exercice clos le **31 décembre 2023** sont conformes à la réglementation en vigueur et sont sans modification par rapport à celles adoptées pour l'exercice précédent.

### a) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Les éléments de notre exploitation sont suffisamment rappelés au paragraphe « 1 – a » ci-dessus ainsi que dans les annexes au présent rapport de gestion.

### b) Au 31 décembre 2023 :

Le total du bilan de la société s'élève à 258 714 KDH dirhams contre 249 023 KDH au titre de l'exercice précédent soit une variation d'environ 4 %.

Cette présentation étant faite, nous vous proposons d'adopter les états de synthèse de l'exercice clos le **31 décembre 2023** tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de **11 015 902,62** dirhams.

Nous vous proposons, en outre, l'affectation des résultats suivants, la réserve légale étant à son plafond :

Report à nouveau des exercices antérieurs	91 894 272,30		
Bénéfice de l'exercice	11 015 902,62		
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>102 910 174,92</b>		
Réserve légale à constituer			
Dividendes prévus	10 126 710,00	<b>Soit par Action</b>	<b>530,00</b>
<b>Reliquat à reporter</b>	<b>92 783 464,92</b>		

Ce reliquat est proposé en report à nouveau.

## **8. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 56 DE LA LOI 17-95**

Nous vous demandons également d'approuver la poursuite des conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les Sociétés Anonymes qui ont été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration et approuvées lors de votre précédente Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Votre Commissaire aux Comptes a été régulièrement informé de ces conventions qu'il vous relate dans son rapport spécial.

Votre Commissaire aux Comptes relate, en outre, dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

## **9. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Le mandat du Commissaire aux Comptes est en cours de validité et aucune décision n'est donc à prendre à ce sujet.

Le mandat de certains administrateurs étant arrivé à échéance, nous vous proposons de les renouveler pour la durée restant à courir pour l'actuel Conseil.

Il s'agit des mandats de :

- Monsieur Abdelaziz RAZKAOUI
- Madame Sophia ZINE

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Salé,  
Le 27 mars 2024

**Le Conseil d'Administration**